



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LUNDI 17 DECEMBRE 2025**

DÉLIBÉRATION N°2025-240

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-neuf
Présents : 43 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 19 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 15 Saint-Flour, après convocation légale en date du 11
Votants : 58 décembre 2025, sous la Présidence de Madame Céline
CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Jérôme GRAS, M. Axel JOURQUIN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELLISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETTIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUINET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Yolande CHASSANG, M. Bernard COUDY, M. Gérard DELPY, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, M. Louis NAVETCH, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS.

Pouvoirs :

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET
M. Frédéric ASTRUC donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Gilles BIGOT donne pouvoir à MME Marina BESSE
M. Jean-Marc BOUDOU donne pouvoir à M. Daniel MIRAL
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Gérard COURET donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Bonnie DELEPINÉ donne pouvoir à MME Annick MALLET
M. Vital GENDRE donne pourvoir à M. Bernard REMISE
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELLISSIER
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Olivia GUEROUULT donne pourvoir à M. Philippe DE LAROCHE
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUINET
M. Jean-Marie MEZANGE donne pouvoir à M. David VITAL
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Marie PETTIMBERT
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le 19 DEC 2025, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

19 DEC 2025
Accusé de réception en préfecture
019-260068680020251217DEC2025-240d-BF
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - DECISIONS MODIFICATIVES

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MIRAL

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération du Conseil communautaire en date du 14 avril 2025 ;

Considérant les ajustements nécessaires, par décision modificative, devant intervenir sur l'exercice budgétaire 2025 ;

Considérant les projets de décisions modificatives budgétaires tels que présentés ci-après :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
BUDGET GENERAL					
c/041-2313-71-020	Constructions	+ 898,31 €	c/041-2033-71-020	Frais d'insertion	+ 898,31 €
c/041-2313-94-020	Constructions	+ 612 €	c/041-2033-94-020	Frais d'insertion	+ 612 €
c/041-215731-18-020	Matériel roulant	+ 624 €	c/041-2033-18-020	Frais d'insertion	+ 624 €
c/041-2313-94-020	Constructions	+ 5 052 €	c/041-2031-94-020	Frais d'études	+ 5 052 €
c/041-2313-71-020	Constructions	+ 74 769,76 €	c/041-2031-71-020	Frais d'études	+ 74 769,76 €
c/6811-01	Dotation aux amortissements	+ 36 100 €	c/040-281848-01	Amortissement mobilier	+ 36 100 €
c/040-13911-01	Reprise subvention	+ 42 392 €	c/777-01	Reprise subvention	+ 50 500 €
c/040-13912-01	Reprise subvention	+ 3 983 €			
c/040-13913-01	Reprise subvention	+ 4 125 €			
023-01	Virement section	+ 14 400 €	021-01	Virement section	+ 14 400 €
c/60618-020	Autres fournitures	- 107,71 €			
c/65736211-020	Subvention de fonctionnement	+ 107,71 €			
c/6542-01	Créances éteintes	+ 16 745 €			
c/63512-020	Taxes foncières	- 16 745 €			
BUDGET ANNEXE ABATTOIR INTERCOMMUNAL DE PIERREFORT					
c/1641-01	Capital emprunt	+ 304,58 €	c/74751-61	Subvention de fonctionnement	+ 107,71 €
c/023-01	Virement à section investissement	+ 304,58 €	c/021-01	Virement de section fonctionnement	+ 304,58 €
c/6161-61	Assurance	- 64,95 €			
c/63512-61	Taxe foncière	- 131,92 €			
BUDGET ANNEXE PÔLE PATRIMOINE					
c/21848-17-312	Mobilier	+ 900 €	c/1318-17-312	Subvention	+ 900 €
BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES CITOYENS FRANCAIS ITINERANTS					
c/673-424	Titres annulés sur exercice antérieur	+ 20 €		Accusé de réception en préfecture 015-200066660-20251217-DEC2025-240d-BF Date de télétransmission : 19/12/2025 Date de réception préfecture : 19/12/2025	
c/6817-424	Dotation aux dépréciations	- 20 €			

c/6817-424	Dotation aux dépréciations	- 20 €			
BUDGET ANNEXE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES					
c/6541	Créances admises en non valeur	+ 1 332 €	c/6419	Subvention	+ 1 332 €

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ‡ **ADOpte les décisions modificatives telles que présentées ci-dessus ;**
- ‡ **AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants ;**
- ‡ **AUTORISE Madame le Président à signer toute pièce administrative et comptable nécessaire aux mouvements de crédits correspondants.**

POUR : 58 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

A handwritten signature of 'Loïc POUDEROUX' is written in black ink.